Hors-série

Offert par AGF

Prudence mag'

Le magazine pour assurer sur la route

bébé

En route avec bébé

automobile

voiture

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
www.preventionroutiere.asso.fr

AGF
www.agf.fr

Parents, grands-parents, aidez-nous dans l'éducation à la route de votre enfant

Conseils, expertise, documents d'information, kits pédagogiques, séances d'éducation routière dans les écoles... La Prévention Routière agit tous les jours auprès des enfants pour en faire les usagers de la route de demain.

Vous aussi, vous pouvez participer activement à ce combat pour la vie !

Association reconnue d'utilité publique, La Prévention Routière n'a d'autres moyens pour agir que le soutien de ses 220 000 adhérents et donateurs, particuliers ou entreprises. C'est grâce à vous qu'elle pourra développer ses actions : en devenant adhérent ou donateur, vous lui permettrez de sensibiliser encore plus d'enfants aux dangers de la rue.

Ainsi, en 2005,

- **1 600 000 enfants et adolescents** bénéficient chaque année d'exercices de circulation et d'analyse du danger routier sur plus de 600 pistes d'éducation routière ;
- **plus de 20 000 kits pédagogiques** ont été distribués aux enseignants des collèges et lycées ;
- **des millions de brochures et de dépliants d'information** ont été diffusés au grand public par les comités départementaux de La Prévention Routière.

En savoir plus et aider La Prévention Routière :
www.preventionroutiere.asso.fr

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

Sommaire

04 Bébé un passager fragile
06 Bien choisir son siège auto
10 Voyager avec bébé : les règles à suivre pour un trajet sans soucis
12 À pied, en poussette ou à vélo…
14 Test : êtes-vous un parent modèle ?

Bébé est arrivé… Attention, tout va changer ! Et a fortiori les sorties. Couffin, poussette, siège auto : bébé a besoin d'évoluer dans un matériel homologué, adapté à son âge et à sa morphologie. C'est pourquoi AGF et La Prévention Routière vous offrent ce guide *En route avec bébé*, pour que vos trajets en voiture et dans la rue se passent en toute quiétude. Savez-vous, en effet, que 40 % des accidents mortels chez l'enfant passager se produisent sur des trajets inférieurs à 3 km ? Le plus révoltant, c'est que dans la majorité des cas il n'était pas ou mal attaché… En voiture, un bébé doit toujours être correctement attaché. Du bon sens, de la sagesse, de l'attention et de la sécurité : voilà ce que votre enfant vous demande pour appréhender sa vie qui commence.

La rédaction

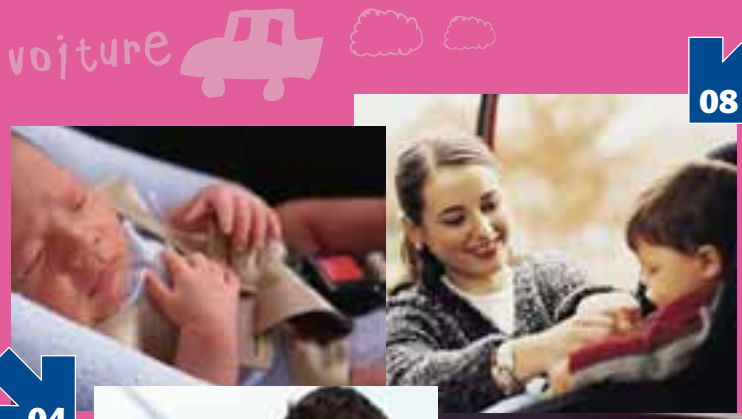

Prudence mag' **Directeur de la publication :** Gérard Bonnet, AGF IART - 87, rue de Richelieu, 75113 Paris Cedex 02. **Directeur de la rédaction :** Bernard-Alain Hulot. **Rédacteur en chef :** Martine Baruch. **Comité éditorial :** Jean-Yves Salaün et Guillaume Pennequin pour La Prévention Routière. **Réalisation :** publishing, 20, rue des Jardins, 92601 Asnières-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 41 11 65 45. **Ont participé à ce numéro :** Delphine Boffy, Arlette Chabrol, Charles Courvoisier, Nathalie Pons, Stéphane Richarte, Anaïse Viard. **Illustration :** Sylvain Chevalier. **Crédits photos :** Gettyimages, Corbis, Fotolia, Goodshoot.

Bébé
un passager fragile

Bébé est enfin là. Bien sûr, vous n'avez pas attendu sa naissance pour préparer sa chambre. De la même façon, n'attendez pas qu'il soit sorti de la maternité pour penser à sa sécurité en voiture. Car ce nouveau-né qui vous comble de bonheur et vous fait fondre au moindre regard est un petit être très vulnérable. Il a besoin d'être protégé. Et vous êtes, vous, ses parents, les premiers à assurer cette protection et à veiller à sa sécurité. Cela commence précisément au moment où vous quittez la clinique pour rentrer chez vous...

Vous allez probablement prendre votre voiture. Vous aurez alors besoin d'un dispositif de retenue pour transporter votre bébé. Pas question en effet de le faire voyager, même pour un court trajet, dans un couffin posé sur la banquette arrière ou dans les bras de sa maman. Ce serait, dans un cas comme dans l'autre, l'exposer à un risque majeur : parce qu'il est encore très fragile (voir interview du docteur Jacques Cheymol ci-contre), un coup de frein brusque, un très petit choc pourraient avoir des conséquences dramatiques. Seul un dispositif parfaitement adapté à sa morphologie, bien fixé au véhicule et dans lequel il sera correctement installé et fermement maintenu par des sangles peut assurer sa sécurité.

Très vite, d'ailleurs, le fait de l'attacher deviendra pour vous un geste automatique. Il vous paraîtra même inconcevable de démarrer si votre enfant n'est pas correctement « ceinturé ». Et dans quelques années, c'est votre enfant lui-même qui, habitué à cette protection, le fera spontanément. La prévention ne commence jamais trop tôt... ✖

Des chiffres qui font réfléchir

✖ ***20 km/h :*** *c'est le seuil à partir duquel un accident peut être mortel pour un enfant s'il n'est pas retenu.*

✖ ***40 %*** *des accidents mortels chez l'enfant passager se produisent sur des trajets inférieurs à 3 km.*

✖ ***Dans un choc à 30 km/h, le poids des passagers est multiplié par 20.*** *Un bébé de 4 kg pèse alors l'équivalent de 80 kg… autant dire qu'il devient impossible à retenir dans les bras de sa maman ! Pire, projeté contre un siège ou le pare-brise, il risque alors d'être grièvement blessé, voire de blesser un autre occupant de la voiture. Avec le même scénario,* ***mais à 50 km/h, son poids est multiplié par 30*** *et cette fois, il risque sérieusement d'être éjecté du véhicule, ce qui multiplie par 6 ou 7 le risque d'être tué.*

✖ ***Près de 50 % des enfants*** *voyagent non attachés sur les trajets courts.*

✖ ***25 %*** *sont mal attachés ou installés dans des dispositifs mal adaptés.*

Interview

Docteur Jacques Cheymol, pédiatre

« Le risque majeur, pour un bébé non attaché, c'est d'être éjecté »

Pourquoi est-il essentiel d'attacher les bébés dos à la route en voiture les premiers mois ?
L'installation « dos à la route » permet de limiter au maximum les mouvements de l'axe tête-cou-tronc en cas de choc et ainsi de prévenir tout traumatisme grave. En effet, chez un bébé, la masse de la tête est proportionnellement plus importante que celle du corps. Elle a donc tendance à se mettre en mouvement plus rapidement. Par ailleurs, un tout-petit n'a pas un tonus spontané aussi puissant d'un point de vue neuromusculaire que celui des enfants plus âgés ou des adultes. Si bien qu'en cas de choc, il n'a pas du tout les mêmes possibilités de résister à la décélération. Les risques de lésions au niveau du cou sont alors d'autant plus grands.

Est-ce pour cette raison que, même à faible vitesse, un choc peut avoir des conséquences pour un bébé alors qu'elles seraient moins importantes pour un adulte ?
Oui. Même à faible allure, un choc peut éjecter un enfant non attaché. Il peut alors heurter violemment le siège avant, le tableau de bord ou le pare-brise. Il devient un véritable projectile dans l'habitacle ! Maintenant, essayez d'imaginer ce qui se passerait pour lui en cas de tonneaux…

Les parents qui viennent vous consulter vous semblent-ils sensibilisés à ce sujet ?
Bon nombre d'entre eux me demandent des informations sur les dispositifs de retenue. Ils veulent notamment savoir, en fonction de l'âge de leur enfant, celui qui conviendra le mieux. De fait, c'est un point important. Le siège doit impérativement être adapté à la physiologie de l'enfant. Jusqu'à 6, voire 9 mois, un bébé ne peut pas tenir assis tout seul. À cet âge-là, il est donc hors de question de le maintenir trop longtemps dans un siège, d'où l'intérêt de faire des pauses très régulières. Cela dit, ce que je constate bien souvent, c'est que les parents se préoccupent surtout de la question lorsqu'ils s'apprêtent à faire un long trajet. Mais sur les petits trajets quotidiens, beaucoup n'y pensent pas. Pour quelques centaines de mètres à faire, ils ont l'impression que ce n'est pas la peine d'installer bébé dans son siège : ils le gardent dans les bras. Comme si le problème ne pouvait pas se poser sur un trajet court… J'insiste alors pour leur expliquer l'importance de l'attacher correctement en toutes circonstances, même pour faire cent mètres sur un parking, par exemple.

Quels conseils donnez-vous à la veille d'un long voyage en voiture avec bébé ?
C'est l'été que cela pose vraiment problème : lorsque le voyage dure deux jours, avec des embouteillages ou des attentes prolongées aux péages en plein soleil. Là, le risque est important. La moindre petite virose digestive chez un bébé peut prendre des dimensions extrêmement préoccupantes. C'est pourquoi je suggère aux parents de gérer avec le plus grand soin la moindre petite maladie de l'enfant avant de partir. Et de ne pas hésiter à s'arrêter pour consulter si un problème se déclenche en cours de route. Mais d'une façon générale, je recommande de ne pas rouler dans les périodes les plus chaudes de la journée et de fractionner les trajets : un arrêt au moins toutes les deux heures pour changer l'enfant, le faire boire.

La climatisation est-elle néfaste ?
À votre avis, mieux vaut avoir 20 °C de façon à peu près constante dans une voiture ou 35 °C et des courants d'air terribles ?

Bien choisir son siège auto

Quelques points à contrôler avant l'achat

- *Le dispositif doit être homologué : pour prouver la conformité à la norme européenne, son étiquette porte la mention ECE 44/03. La mention « universelle » indique que le produit convient à tous les véhicules.*
- *Si votre voiture en est équipée, optez pour un dispositif Isofix (voir encadré page 9).*
- *Pour un siège « dos à la route », vérifiez que la ceinture trois points de votre véhicule qui va permettre de le fixer est assez longue. Si votre véhicule est récent, consultez son manuel d'utilisation : il mentionne obligatoirement les dispositifs qui lui conviennent le mieux.*
- *Si vous avez d'autres enfants, assurez-vous que l'installation du siège sur la banquette arrière n'empêchera pas d'installer leurs dispositifs de retenue.*
- *Choisissez un siège dont le montage est simple et rapide : à la fois pour ne pas risquer une mauvaise installation et pour le passer facilement d'une voiture à une autre voiture si nécessaire (celle des grands-parents, par exemple).*

Les systèmes de retenue 1er âge

En dispositifs « premier âge », c'est-à-dire utilisables dès la sortie de la maternité, vous avez le choix entre deux systèmes qui, l'un et l'autre, sont de courte durée. Un troisième système, qui a une durée d'utilisation plus longue, est aussi disponible.

Le lit-nacelle

Il est autorisé pour le nourrisson jusqu'à 9 mois. Il se place transversalement sur la banquette arrière de la voiture et occupe donc deux places. Il se fixe à l'aide des ceintures trois points. Toutefois, certains modèles disposent de sangles spéciales qu'il suffit alors d'accrocher aux attaches des ceintures. Mais, dans tous les cas, ce dispositif n'offre une véritable protection que si le bébé est correctement attaché dans le lit, c'est-à-dire maintenu par le bandeau de protection prévu à cet usage.

Avantages : la nacelle permet au tout-petit de rester allongé,

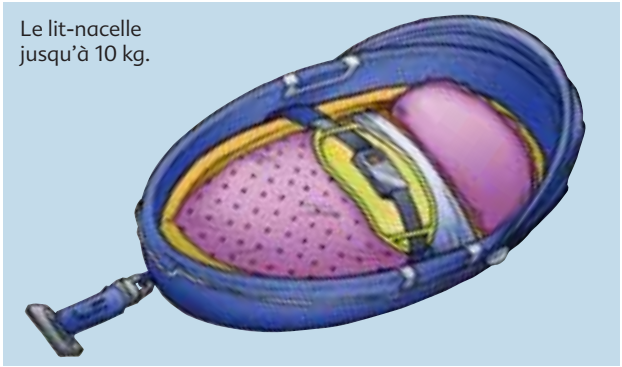

Le lit-nacelle jusqu'à 10 kg.

Les mesures de prévention routière pour les enfants en voiture ont tout juste trente ans !

Avant 1975, c'était l'âge de pierre pour la sécurité des enfants en voiture ! Ce n'est en effet que cette année-là que le transport des enfants de moins de 10 ans aux places avant des voitures particulières a été interdit. L'année suivante paraissait le premier arrêté relatif à l'homologation des dispositifs de retenue pour enfants. Et il faudra attendre janvier 1992 pour que le transport des enfants de moins de 10 ans dans des dispositifs homologués soit enfin rendu obligatoire ! Et, à vrai dire, seuls les systèmes récents sont réellement efficaces. Voilà pourquoi il est préférable de ne pas utiliser un siège qui a plus de trois ou quatre ans, même s'il est en bon état : il est probablement moins performant en termes de protection qu'un modèle actuel.

ce qui représente la meilleure position pour son dos dans les premiers mois. Hors de la voiture, la nacelle peut se transformer en couffin ou, fixée sur un châssis, en landau.

✖ Les sièges-coques

Il s'agit des sièges du groupe 0 ou 0+ de type «Maxi Cosy» dont la grande particularité est de pouvoir être installés dos à la route. Leur durée d'utilisation est malheureusement très limitée : jusqu'à 10 kg pour les modèles du groupe 0 (mais dès 9 mois, la plupart des bébés y sont trop à l'étroit) et jusqu'à 13 kg et officiellement jusqu'à 15-16 mois pour les modèles du groupe 0+ (mais en général, à partir de 12 mois, seuls les plus menus tiennent encore dedans).

Ces sièges se fixent au véhicule à l'aide d'une ceinture trois points. Sur la banquette arrière, la place idéale est la place centrale (à la seule condition qu'elle soit équipée d'une ceinture trois points) : c'est alors le lieu le plus sécurisé puisque le plus éloigné des portières et des sièges avant. Le siège-coque peut également être installé à la place du passager avant, ce qui permet au conducteur, lorsqu'il est seul, de surveiller bébé plus facilement. Cette solution nécessite impérativement de désactiver au préalable l'airbag passager si la voiture en est équipée. Ces sièges disposent tous d'une sangle d'entrejambe afin d'éviter que le bébé ne glisse sous le harnais.

Avantages : en cas de collision frontale ou de coup de frein brusque, la position dos à la route est, de loin, celle qui offre la meilleure protection. Elle évite en effet de faire porter toutes les forces du choc sur le cou et les vertèbres cervicales, qui sont particulièrement fragiles chez un bébé.

Le siège-coque jusqu'à 13 kg.

De plus, ce type de siège peut s'incliner suffisamment pour que, durant les trois premiers mois, votre bébé y soit dans une position confortable. Enfin, à la maison, il peut être occasionnellement utilisé comme transat. Et il devient même poussette pour la promenade, une fois fixé sur un châssis. Attention toutefois : ce type de siège, s'il est recommandé en voiture, ne doit pas se substituer à un couffin ou au lit

Neuf ou occasion ?

La durée d'utilisation d'un dispositif de retenue premier âge étant brève, son coût peut paraître bien élevé (entre 80 et 300 €). La tentation de l'acheter d'occasion est alors bien grande… Ce serait pourtant une erreur : sachez qu'après un choc, la structure et les sangles d'un siège bébé présentent des dégradations invisibles à l'œil nu, les rendant inefficaces en cas d'accident… Par ailleurs, beaucoup de sièges vendus d'occasion sont de conception ancienne, beaucoup moins sécurisante… Il ne reste qu'une solution pour ne pas lésiner sur la sécurité : acheter du neuf, certes un peu plus cher… mais la sécurité de votre enfant vaut-elle quelques économies ?

pour la sieste une fois arrivé à destination !

✖ Les « combinés »

Ces sièges figurent à la fois dans les groupes 0 ou 0+ et dans le groupe 1, c'est-à-dire qu'ils sont utilisables de la naissance à 4/5 ans (et jusqu'à 18 kg). En l'occurrence, durant les premiers mois (jusqu'à 9 mois ou 13 kg), ils sont installés dos à la route, puis, plus tard, face à la route. C'est évidemment là une solution économique dans la mesure où ce type de siège va servir bien plus longtemps que les précédents. Mais il faut reconnaître qu'il ne suscite pas l'enthousiasme des experts en accidentologie qui lui reprochent de ne pas suffisamment bien maintenir les très petits bébés. Si vous optez pour ce système, veillez en tout cas à ce qu'il soit équipé d'une bonne coque intérieure pour réduire l'espace pendant les premiers mois et d'un harnais cinq points ajustable pour offrir un excellent maintien dès le départ. Par ailleurs, ils prennent beaucoup de place à l'avant et leur installation est peu aisée : un élément dont il faut tenir compte s'ils doivent être mis en place et enlevés très souvent, pour changer de véhicule par exemple. ✖

Le siège combiné jusqu'à 18 kg.

Ce que dit la loi

Le code de la route oblige les enfants de moins de 10 ans à voyager dans un dispositif de retenue adapté à leur morphologie, installé impérativement à l'arrière. Il existe toutefois deux cas de figures où un enfant est autorisé à l'avant : il s'agit du bébé placé dans son dispositif « dos à la route » (qui peut être installé à la place du passager à la condition expresse que l'airbag soit désactivé) et du cas des véhicules qui n'ont pas de siège arrière ou dont les sièges sont inutilisables ou déjà occupés par d'autres enfants (dans ce cas l'enfant de moins de 10 ans doit être dans un dispositif de retenue homologué et correspondant à sa morphologie). Dans tous les cas, sachez que si vous circulez avec des enfants non attachés (et cela quel que soit leur âge, dès lors qu'ils sont mineurs), vous êtes passible d'une amende de 135 € par enfant non ceinturé.

Les systèmes de retenue 2e âge

À partir de 9-10 mois (groupe 0) et de 15-16 mois (groupe 0+), bébé passe dans une autre catégorie. Il va abandonner son siège dos à la route et s'asseoir face à la route dans un siège-baquet qu'il pourra cette fois conserver jusqu'à 3-4 ans...

Choisissez un siège homologué du groupe 1. Optez de préférence pour un modèle à coque rigide ou à coque renforcée qui lui assurera la meilleure protection possible. Bien assis, dans un siège confortable, votre bébé sera alors maintenu fermement grâce à un harnais cinq points (avec sangle d'entrejambe pour lui éviter de glisser dessous).

Le siège-baquet s'installe d'emblée face à la route... mais plus ou moins facilement. En effet, la fixation des modèles qui ne bénéficient pas de la technologie Isofix (voir encadré) se fait avec les ceintures trois points. Et sur certains modèles, l'opération n'est pas toujours aisée. Alors, un conseil : avant l'achat, informez-vous sur

Le siège-baquet de 9 à 18 kg.

son montage auprès d'un professionnel et respectez scrupuleusement la notice.
Par ailleurs, certains sièges du groupe 1 peuvent être attachés avec une simple ceinture ventrale, ce qui peut être une bonne solution pour les voitures de conception un peu ancienne dont la place centrale arrière ne comporte qu'une ceinture deux points. Cette compatibilité est à vérifier lors de l'achat. ✖

Les conseils de La Prévention Routière

✖ Ne transigez pas avec la sécurité de votre enfant : il doit être correctement attaché, même pour faire 100 mètres, même si c'est parfois fastidieux… Sa sécurité ne vaut-elle pas deux petites minutes ?

✖ Lorsque vous installez le siège dans la voiture, ne laissez aucun « jeu » dans la fixation par la ceinture de sécurité. Vérifiez systématiquement que le siège est bien maintenu chaque fois que vous y installez votre enfant.
De même, vous ne devez pas pouvoir passer la main entre le corps de votre enfant et les sangles de son harnais. Veillez aussi à ce que les sangles soient bien positionnées à plat.

✖ Si vous voyagez seul(e) avec votre bébé installé dans un siège dos à la route, nul doute que vous vous sentirez plus tranquille de l'avoir à portée des yeux sur le siège avant. Il n'empêche que la meilleure solution est de l'installer sur la banquette arrière, à la place centrale (à la condition qu'elle soit équipée d'une ceinture trois points).

✖ Si ce n'est pas vous qui conduisez, l'idéal est de vous asseoir à côté de votre bébé pour le surveiller ou l'occuper… mais sans jamais le détacher pour le prendre dans vos bras !

✖ Ne montez jamais dos à la route un siège qui a été conçu pour être installé face à la route et vice-versa.

✖ Lorsque vous voyagez avec bébé sur un trajet relativement long, surveillez-le pour voir s'il ne s'est pas détaché, ou encore s'il n'a pas passé les bras sous les sangles… ce qui, en cas de choc, risque de provoquer des blessures très graves.

✖ Ne cherchez surtout pas à devancer ou à retarder le remplacement d'un siège par un autre : ce serait au détriment de la sécurité de votre enfant. N'oubliez pas que pour lui assurer la meilleure protection possible, il doit être transporté dans un dispositif parfaitement adapté à sa morphologie.

La sécurité Isofix

Apparu récemment, le système Isofix trois points constitue un progrès considérable en termes de protection de l'enfant : la fixation du siège ne se fait plus avec la ceinture de sécurité, mais directement sur le véhicule grâce à un système de clips reliés à la caisse elle-même. Cela a pour effet de rigidifier et de renforcer la solidarité du couple siège-voiture et permet de réduire au maximum le déplacement de la tête de l'enfant en cas de choc. Particulièrement efficace et pratique, ce système est encore loin d'être généralisé car il nécessite la présence de crochets spécifiques qui n'existent pour l'heure que sur les voitures les plus récentes. À partir de février 2006, tous les modèles neufs devront être équipés en série du système Isofix.

Voyager avec bébé : les règles à suivre pour un trajet sans soucis

Partir en voiture avec bébé, ça se prépare ! Il faut en effet une bonne dose d'organisation et respecter quelques précautions. Surtout s'il s'agit d'un tout jeune nourrisson...

Pendant ses deux ou trois premiers mois de vie, il est raisonnable d'éviter les longs trajets. Ce n'est pas toujours possible, on le sait bien. Alors, si vous y êtes vraiment contraint, armez-vous de patience car vous devrez vous arrêter souvent. Bien plus en tout cas que toutes les deux heures, comme on le recommande généralement. Faites des pauses de préférence lorsque bébé est éveillé. Vous pourrez alors le détacher de son siège, le prendre dans les bras et faire quelques pas avec lui à l'extérieur. Faites-le boire. Et profitez-en pour renouveler l'air de la voiture en ouvrant toutes grandes portières ou vitres. Ces conseils restent bien sûr valables après cette période, il suffit de les adapter. Par exemple, un bébé de 1 an qui commence à marcher pourra faire quelques pas lors des pauses. S'il est un peu plus âgé et déjà à l'aise avec la marche, profitez-en pour organiser un jeu dans un endroit protégé (hors de la circulation) afin de le faire courir et l'aider ainsi à décharger son énergie. Il sera plus calme ensuite dans la voiture. S'il dort au moment où vous ressentez le besoin de faire une pause, ne le réveillez pas : sortez éventuellement de

Les conseils de La Prévention Routière

- *Ne posez aucun objet sur la plage arrière : en cas de coup de frein brusque, il risquerait de tomber et de blesser votre bébé et les autres occupants de la voiture.*
- *La meilleure place pour installer un enfant est la place centrale arrière, à la condition expresse qu'elle soit équipée d'une ceinture trois points : c'est en effet la place la plus éloignée d'un éventuel point d'impact en cas de collision latérale.*
- *Si ce n'est pas vous qui conduisez et que les sièges arrière ne sont pas tous occupés par vos enfants, passez derrière. C'est la meilleure solution pour surveiller bébé ou s'amuser avec lui et cela vous évitera d'attraper un torticolis. Mais attention : pas question d'en profiter pour le détacher, ne serait-ce qu'un tout petit moment, sous prétexte de le calmer parce qu'il pleure…*

la voiture si vous avez besoin de vous dégourdir les jambes mais restez tout à côté pour pouvoir garder un œil sur lui. La règle, vous le savez, est de ne jamais laisser un enfant seul dans une voiture : même s'il est vrai qu'à quelques mois, il ne va pas s'amuser avec les commandes, autant acquérir les bons réflexes dès le début. Après chaque pause, et avant de redémarrer, vérifiez systématiquement que le dispositif de retenue est bien en place, parfaitement maintenu, et que votre bébé est lui aussi bien sanglé dans son harnais.

✖ Une organisation sans faille

• Veillez à ce que la température de la voiture, à la place où se trouve votre bébé, soit satisfaisante, ni trop chaude ni trop froide. Pour cela, mettez-vous juste à côté de lui et réglez le chauffage ou l'air conditionné en fonction de ce test et non de ce que vous pouvez ressentir aux places avant.

• Prévoyez quelques petits jouets, uniquement des objets très souples, que vous pourrez sortir petit à petit pour l'occuper lorsqu'il ne dort pas.

• Avant le départ, songez à vous équiper des affaires suivantes, si vous ne voulez pas que le voyage avec votre bébé ne se transforme en cauchemar : des couches et des lingettes, une tenue complète de rechange, un rouleau essuie-tout et un sac en plastique (pour mettre les couches souillées). Enfin, un ou deux biberons d'eau et de quoi le nourrir, sans oublier une tétine de secours et le doudou.

• Bien qu'avant 2 ans un enfant ne soit pas vraiment en mesure d'ouvrir seul une portière, prenez l'habitude dès maintenant d'enclencher le système sécurité lorsque vous circulez avec lui : les portières restent ouvrables de l'extérieur (c'est indispensable) mais sont bloquées de l'intérieur.

Les conseils d'AGF

✖ Au regard de l'assurance obligatoire, les passagers sont assurés mais pas le conducteur, qui peut souscrire une garantie propre. Il n'y a donc pas à prévoir de dispositions particulières si votre bébé part en voiture pour quelques jours avec ses grands-parents. Et c'est la même chose s'il s'agit de sa nounou qui l'emmène chaque jour avec elle pour faire des achats ou se promener dans un parc. Néanmoins, vous pouvez peut-être vérifier que ce véhicule soit bien assuré… et que votre bébé y sera transporté correctement, c'est-à-dire dans un système de retenue adapté et bien installé. Ce n'est certes pas une obligation sur le plan de l'assurance, mais ça l'est, ô combien, sur le plan de la sécurité !

✖ Attention à la chaleur

Vous comptez voyager cet été avec votre bébé ? Dans ce cas, prenez garde au coup de chaleur et à la déshydratation ; l'été, ils peuvent vite arriver dans une voiture. La première précaution à prendre est d'éviter de rouler au moment le plus chaud de la journée, entre midi et 16 h. Faites en sorte que les rayons du soleil ne tapent pas directement sur lui (un pare-soleil, des stores pour la vitre arrière, une serviette contre une vitre latérale peuvent l'en protéger… Attention toutefois à garder de la visibilité vers l'arrière). Habillez-le léger, avec des vêtements en coton fin. Évitez les fibres synthétiques. Bien sûr, il faudra aussi lui faire boire de l'eau très régulièrement, environ toutes les demi-heures. Et prévoir un brumisateur pour lui apporter un peu de fraîcheur si nécessaire. ✖

À pied, en poussette ou à vélo...

Jusqu'à la naissance de bébé, vous avez été un piéton plus ou moins discipliné, comme beaucoup de piétons. Mais depuis qu'il est là, serré contre votre cœur, dans son porte-bébé ou bien couché dans un landau, vous n'avez plus envie de prendre des risques inutiles...

Par exemple, vous y regardez à deux fois avant de traverser une rue en dehors des passages pour piétons. Et, surtout, il ne vous viendrait plus à l'idée de le faire sans vous être assuré au préalable qu'il n'y ait ni voiture ni deux-roues à proximité.

Car l'arrivée d'un bébé change le comportement et la façon de se déplacer. Elle change aussi le regard. Ainsi, si vous circulez avec une poussette, il ne vous faudra pas longtemps pour constater à quel point les automobilistes, en ville, sont peu respectueux des interdictions de stationnement... Bien souvent, cette indiscipline va vous obliger à slalomer entre les véhicules pour avancer sur les trottoirs. Plus gênant encore, il vous faudra faire de l'acrobatie pour traverser sur des passages pour piétons encombrés de véhicules garés «juste pour deux minutes»... qui entravent la visibilité et, de ce fait, portent atteinte à la sécurité. Il vous faudra donc redoubler de vigilance. Surtout n'avancez pas la poussette sur la chaussée — même si c'est sur un passage pour piétons et que le feu est au rouge pour les voitures — mais arrêtez-la au bord du trottoir et placez-vous à côté pour vérifier que vous pouvez traverser sans risque. Attention aussi à la traversée des pistes cyclables!

La poussette... en toute sécurité

- *Dans sa poussette comme en voiture, n'oubliez pas d'attacher votre bébé avec son harnais de sécurité.*
- *Ne le laissez jamais seul, même pour quelques instants, même si l'accès aux magasins est parfois difficile avec une poussette.*
- *Si vous vous arrêtez en terrain pentu, placez la poussette perpendiculairement à la pente avant de bloquer les roues avec le frein: c'est plus sûr.*
- *Attention à ne pas suspendre au guidon des sacs trop lourds: ils risqueraient de faire basculer la poussette.*
- *Vérifiez régulièrement la solidité de votre poussette, du frein, des roues, etc.*
- *Pensez à votre visibilité lorsque le jour faiblit: portez des vêtements clairs et équipez la poussette d'éléments de tissu rétroréfléchissant sur tous ses côtés.*

La solution «kangourou» pour les parents nomades

Le porte-bébé constitue un mode de transport idéal pour marcher dans la rue car votre enfant est alors en hauteur, donc à bonne distance des tuyaux d'échappement. Mais, au-delà de 8 kg (environ 9 mois), votre bébé deviendra trop lourd et vous devrez y renoncer, du moins s'il s'agit d'un modèle ventral, le plus courant. Le modèle latéral peut servir jusqu'à environ 1 an, mais il est un peu moins pratique.

Quoi qu'il en soit, choisissez un porte-bébé réglable en hauteur et en largeur, muni d'un appuie-tête molletonné afin

de maintenir sa tête lorsqu'il dort et de clips qui permettent de sortir votre bébé du harnais sans le bousculer (ni le réveiller). Enfin, préférez-le muni de bretelles larges et rembourrées : ce sera plus confortable pour vous. À partir de 9 mois, il existe également une gamme de porte-bébés dorsaux (jusqu'à 3 ans environ ou 15 kg), mais ceux-là conviennent plutôt pour la promenade ou la randonnée.

✖ La formule classique : landaus et poussettes

Le landau-poussette a remplacé le monumental landau anglais sans la moindre perte de confort. Utilisable pendant les six premiers mois, cette nacelle offre un confort extrême puisque le bébé y est allongé comme dans un lit douillet. Celle-ci a l'avantage de pouvoir se déplacer de la maison (où elle fait office de couffin) à la rue (installée sur un châssis à roues) puis à la voiture (fixée transversalement sur les ceintures trois points de la banquette arrière).

De dimension plus réduite, la poussette « américaine » est un compromis entre le landau et la poussette, mais elle est moins confortable que le landau et plus lourde que la poussette. À partir du moment où votre bébé se tient bien assis, vers l'âge de 9 mois, optez pour une poussette-canne, à châssis pliant. Légère, facile à transporter dans le coffre d'une voiture, elle offre une assise correcte. Toutefois, surtout avant 1 an, n'y laissez pas votre bébé pendant des heures : son dos n'y est pas assez bien maintenu. Enfin, vous aurez intérêt à vous équiper d'accessoires contre la pluie (habillage imperméable) et le froid (chancelière molletonnée), voire contre le soleil (ombrelle).

Très en vogue également, la poussette « trois roues » a l'avantage d'être très maniable et de passer sur tous les terrains. À la campagne, cela peut rendre de réels services. Son inconvénient réside dans ses dimensions une fois repliée : grand coffre obligatoire ! ✖

Bébé à vélo

✖ *Pour vous déplacer avec votre tout-petit à vélo, il faudra au moins attendre qu'il se tienne bien assis, pour pouvoir le transporter avec un minimum de sécurité et de confort dans un siège enfant adapté à sa taille. Les dispositifs actuellement vendus doivent tous être équipés d'un harnais et de deux repose-pieds. S'il n'est pas obligatoire, le casque est vivement recommandé : une chute est toujours possible. Un conseil : faites-en autant, l'exemple étant toujours la meilleure façon de faire passer un message !*

✖ *Depuis quelques années, on voit apparaître des remorques dans lesquelles un ou deux enfants prennent place. Si celles-ci semblent fort sympathiques pour une promenade sur des petites routes tranquilles de campagne, elles sont bien audacieuses et vulnérables en ville, sur la chaussée, au milieu d'un trafic dense… et à ras des pots d'échappement. Et le fanion qu'elles arborent généralement pour mieux se faire voir est bien dérisoire. Sans rejeter définitivement un tel matériel, on peut au moins conseiller de l'utiliser de préférence sur des voies cyclables ou à l'écart d'une circulation abondante.*

✖ *Que ce soit pour un siège enfant ou une remorque, difficile de garder un œil sur bébé ! Il est donc indispensable qu'un deuxième adulte à vélo se place derrière, légèrement décalé sur la gauche, « en protection ». Il pourra ainsi surveiller bébé et assurer une plus grande sécurité pour tout le monde.*

Êtes-vous un parent modèle ?

A- Votre enfant en a assez d'être bloqué depuis des heures sur son siège. Que faites-vous ?

1✖ Vous le détachez et continuez votre voyage.
2✖ Vous faites une pause, puis vous le rattachez sur son siège.
3✖ Vous acceptez de le prendre sur vos genoux à l'arrière « pour quelques instants ».

B- Vous avez quatre enfants, mais seulement trois ceintures à l'arrière... Quelles solutions adoptez-vous ?

1✖ Vous installez le plus grand à la place avant, bien qu'il n'ait pas encore fêté ses 10 ans.
2✖ Vous achetez une voiture plus grande.
3✖ Vous laissez les quatre enfants à l'arrière, en installant deux enfants sur le même siège avec le même système d'attache.

C- Conduire avec bébé à bord, est-ce que cela va changer votre comportement ?

1✖ Non : même si vous conduisez vite, vous savez que vous êtes un excellent conducteur et que vous pouvez vous le permettre sans risque.
2✖ Un peu : bébé est encore fragile et il faut éviter pendant les premiers mois de le bousculer...
3✖ Oui : vous vous dites que, désormais, vous allez être observé et que vous serez son modèle.

D- Des amis ont proposé de vous prêter – de vous donner – le siège auto qui avait servi à leur fils, aujourd'hui âgé de 15 ans. Que faites-vous ?

1✖ Vous remerciez poliment vos amis de cette proposition, mais vous préférez acheter un siège récent.

2✖ Vous acceptez avec enthousiasme car, justement, l'arrivée de bébé a mis les finances de la famille dans le rouge.

3✖ Vous n'êtes pas contre, mais vous voulez d'abord voir dans quel état est le siège.

E- Votre bébé vient de naître et vous avez acheté un système dos à la route car on vous a dit que c'était le meilleur. Mais où allez-vous l'installer ?

1✖ À la place avant, comme on le voit le plus souvent sur les photos, avec maman qui conduit à côté et couve son bébé du regard.

2✖ Sur la banquette arrière, juste derrière le siège du conducteur, pour pouvoir le surveiller dans le rétroviseur sans se tordre le cou.

3✖ Sur la banquette arrière, à la place centrale, qui est équipée d'une ceinture trois points.

F- Vous avez trois enfants de 10 mois, 3 ans et 5 ans mais à l'arrière, vous ne disposez que de deux ceintures trois points avec, à la place centrale, une ceinture ventrale. Que faire ?

1✖ L'un des adultes s'installe à cette place centrale, quitte, en attendant de changer de voiture, à prolonger la durée de vie du dispositif dos à la route qui est installé à la place avant…

2✖ Vous faites voyager l'aîné à la place centrale et avec la ceinture deux points en vous disant que c'est mieux que rien.

3✖ Vous choisissez un modèle de siège du groupe 1 compatible avec une ceinture deux points pour y installer le petit dernier.

Alors, vos résultats ?

A_Réponse : 2
Il est impossible, en effet, d'obliger un enfant à rester sur son siège auto pendant des heures sans bouger ! Le plus simple, c'est de s'arrêter. Cela lui permettra de changer de position, de bouger plus librement, voire de marcher ou de courir dans un endroit en dehors de la circulation. Mais quand vous roulez, pas question de transiger : il doit rester attaché en voiture. Ce sujet ne doit supporter aucune négociation. Il doit être clair pour lui qu'en voiture, tout le monde s'attache. Constamment et en toutes circonstances. D'ailleurs, si l'habitude est prise dès les premiers jours, il n'y aura aucun problème. Et le geste sera acquis pour toujours.

B_Réponse : 2
Le code de la route interdit de faire voyager un enfant de moins de 10 ans à l'avant sauf s'il est installé dans un dispositif dos à la route… ou bien s'il n'y a pas de sièges disponibles à l'arrière. Donc, si trois de vos enfants sont bien attachés à l'arrière dans leur siège auto et qu'il n'y a plus d'autre place disponible, le quatrième peut voyager à l'avant… à condition qu'il soit lui-même correctement installé dans un siège auto et non sur les genoux d'un adulte ! Mais l'achat d'une voiture plus grande s'imposera si vous voulez vraiment faire voyager toute la famille en sécurité.

C_Réponse : 3
Il est vrai qu'un bébé est particulièrement vulnérable parce qu'encore très fragile. Vous devez être prudent en permanence. N'oubliez pas que, désormais, vous en êtes responsable. De plus, votre bébé va grandir et vous observer. Il y a alors de fortes chances pour qu'il reproduise plus tard les comportements que vous-même lui offrirez en exemple. Et peut-être y a-t-il certains risques que vous n'aimeriez pas qu'il prenne lui-même lorsqu'il sera conducteur…

D_Réponse : 1
En termes de sécurité, les sièges auto ont récemment fait d'énormes progrès. En utilisant un siège qui a plus de dix ans, même si son aspect extérieur est impeccable, il y a de fortes chances, par exemple, pour qu'il n'ait pas de sangle d'entrejambe… ce qui présente un inconvénient majeur : en cas de choc, l'enfant risque de glisser sous la ceinture et de se blesser grièvement. Ce type de siège est aujourd'hui interdit à la vente. Certains modèles d'avant 1985 ne doivent même plus être utilisés. S'il y a des économies à faire, ce n'est donc pas sur ce poste-là !

E_Réponse : 3
Vous pouvez certes installer votre nouveau-né à la place du passager avant puisqu'il existe une dérogation pour les dispositifs dos à la route. Dans ce cas, n'omettez pas de désactiver l'airbag. Reste que la place centrale de la banquette arrière, si elle est munie d'une ceinture trois points, est la plus sûre. En cas de choc latéral, elle est la mieux protégée… et la moins exposée au déploiement des airbags latéraux. C'est donc bien celle-là qu'il faut privilégier.

F_Réponse : 3
Si la plupart des sièges auto de groupe 1 ne peuvent être fixés qu'avec une ceinture trois points, certains modèles ont été conçus pour pouvoir être attachés avec une ceinture deux points. Vous pourrez alors y installer votre enfant de 10 mois, pendant trois ans environ (jusqu'à ce qu'il pèse 18 kg maximum). Après cette période, il devra passer dans un rehausseur de groupe 2, incompatible avec une ceinture deux points. La seule solution pour garantir la sécurité de vos enfants sera alors de remplacer votre voiture par un modèle doté d'une ceinture trois points à chaque place.

AGF, acteur de la sécurité au volant

La sécurité routière*, c'est l'affaire de tous !

*Voiture à l'arrêt

AGF s'engage dans des actions visant à sensibiliser les conducteurs sur :

- les risques de la route,
- le bon entretien de leur véhicule.

AGF

Membre d'**Allianz Group**

www.agf.fr

FAIRE FACE AVEC VOUS